21. Question de Monsieur Georges VERZIN, conseiller communal, du 26 mai 2020 -=- Vraag van de heer Georges VERZIN, gemeenteraadslid, van 26 mei 2020.

Les modifications de circulation avenue des Azalées/avenue Général Eisenhower/avenue Paul Deschanel.

Comme de nombreux riverains, j'ai découvert depuis quelques jours les nouveaux aménagements que l'administration communale a effectués autour du Parc Josaphat ainsi qu'à l'avenue Paul Deschanel et Voltaire, pour, en raison de la crise du covid-19, selon la rumeur puisqu'aucune information officielle de la commune n'a été communiquée aux riverains à ce jour, élargir et sécuriser l'espace disponible pour les joggeurs et les cyclistes.

Si l'intention peut apparaître à première vue louable, elle génère néanmoins de multiples effets pervers qui iront immanquablement en s'aggravant au fur et à mesure du déconfinement qui s'annonce.

Qui plus est ces nouveaux aménagements qui sont annoncés, selon les réseaux sociaux, comme temporaires ont été réalisés sans aucune concertation avec les riverains et les commerçants, premiers concernés de l'avenue des Azalées, du quartier des Pâquerettes, de l'avenue Paul Deschanel et de l'avenue Voltaire!
Ceci est d'autant plus grave que, selon les dires de policiers en service dans ces zones, ces aménagements ont été mis en œuvre sans aucune concertation avec les autorités de la zone de police en charge de la circulation routière qui sont mises devant le fait accompli!

Ainsi, il n'est plus possible de descendre l'avenue Eisenhower après le rondpoint Chazal et rejoindre l'avenue des Azalées, les automobilistes devant désormais rejoindre l'avenue Rogier en passant par l'avenue Jan Stobbaerts, chargeant ainsi de plus en plus l'avenue Rogier qui sera extrêmement impactée par ce flux supplémentaire dès la fin prochaine du confinement.

A l'inverse, il n'est d'ores et déjà plus possible ni de remonter l'avenue des Azalées vers l'avenue Eisenhower, ni de la descendre puisque tant la rue des Pâquerettes que la rue Fontaine d'Amour sont à présent bloquées à leur extrémité.

Ceci oblige les véhicules en provenance de l'avenue Paul Deschanel de poursuivre en ligne droite et remonter à droite par l'avenue Louis Bertrand pour tourner à droite et retrouver le boulevard Lambermont, concentrant une nouvelle fois les flux de circulation empruntés par de nombreux schaerbeekois et isolant encore plus les habitants de l'ensemble du quartier Deschanel/Voltaire/Azalées/Pâquerettes/Devreese/Fontaine d'amour, Eisenhower!
Ceci sans compter l'aggravation des problèmes d'accès au stationnement pour l'ensemble des riverains de l'ensemble de cette zone!

Enfin, last but not least, la fermeture des accès centraux de Voltaire et surtout de l'avenue Deschanel rend impossible la possibilité pour les véhicules de tourner à droite ou à gauche et force ceux-ci à ne pouvoir tourner qu'à hauteur des feux rouges de l'avenue Rogier!
S'agissant en l'espèce d'une voirie dont une grande partie est occupée par des transports en commun circulant en site propre, et dont le débit sera de plus en plus saturé par le report des flux de circulation générés à partir de l'avenue Jan Stobbaerts,...

... il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que passer d'un côté à l'autre de l'avenue Paul Deschanel augmentera de plus en plus au fur et à mesure du déconfinement, le risque d'accrochages et débouchera sur des embouteillages de plus en plus fréquents.

Dans ces conditions, je vous demande expressément de revoir l'ensemble du dispositif mis en place, pour remédier à une situation rocambolesque, qui, sous le couvert d'intentions honorables, n'en débouche pas moins sur des aberrations!

Quand le remède se révèle pire que le mal que l'on veut empêcher, il faut à l'évidence en changer.

Errare humanum est, perseverare diabolicum!...

...sauf s'il devait y avoir dans le chef de certains membres du collège des intentions politiques qui s'appuieraient sur la crise que nous traversons pour imposer, sans aucune concertation avec les habitants je le répète, des solutions qui privilégieraient leur positionnement idéologique au détriment de l'intérêt général de l'ensemble de la population.

J'ose espérer que dans votre chef, Madame la Bourgmestre, il n'en est rien et que vous rétablirez, dans le plus proche avenir, des aménagements concertés, réellement susceptibles de garantir à la fois la sécurité de tous les utilisateurs, la convivialité et la confiance de l'ensemble des citoyens et des commerçants de ces quartiers.

Réponse :

Réponse de Madame JODOGNE, Bourgmestre ff

Cette décision a été prise dans le contexte du déconfinement, à une période durant laquelle nous recevions régulièrement des plaintes de personnes pour qui la promenade dans le parc Josaphat était rendue désagréable par la cohabitation entre promeneurs, joggeurs, enfants roulant à vélo, personnes âgées, etc. Dans un premier temps, la volonté a donc été de proposer une alternative sportive aux personnes qui souhaitaient se dépenser, sans gêner les promeneurs.
Ce dispositif a été soumis à la concertation avec la zone de police, notamment lors d'une réunion technique sur place en présence de représentants de la zone et de services techniques communaux. Il a par ailleurs reçu un avis positif de la part du SIAMU. La communication autour de cette mesure a été réalisée par le biais d'un toute-boite déposé chez les habitants de l'avenue des Azalées, couplé avec l'utilisation des réseaux sociaux, du site web communal, et de relais par la presse locale.

L'objectif de cette mesure était d'agir rapidement, en gardant une possibilité d'apporter des modifications rapides. Certaines bermes centrales de l'avenue Deschanel ont d'ailleurs été rouvertes rapidement, après avoir constaté les difficultés engendrées.

Aujourd'hui, près d'un mois après le démarrage, le contexte a évolué, et avec lui les impacts sur les alentours. Si l'avenue Deschanel est encore concernée par des remontées de files, celles-ci sont moins importantes qu'au démarrage du dispositif, et la signalisation en amont a été renforcée afin de clarifier la situation pour les automobilistes. Par ailleurs, les conséquences de la fermeture du pont Azalées sur la circulation dans le quartier élargi ont été importantes. Cela contribue à confirmer le fait que l'avenue des Azalées accueillait auparavant un trafic de transit massif, alors même que cette voirie n'est pas conçue, ni dans son infrastructure, ni dans son statut de voirie, pour accueillir un tel trafic. Il s'agit d'une voirie d'un quartier résidentiel, de surcroît à proximité d'un parc : rien ne justifie que cette avenue serve de jonction privilégiée entre le quartier Colignon et la place Meiser.

La mesure prise dans le cadre du déconfinement a donc débouché sur un constat plus vaste touchant de près à la qualité de vie de nombreux habitants schaerbeekois : parmi les très nombreux retours positifs que nous avons reçus, nous constatons d'ailleurs souvent la mention du fait que les petites rues résidentielles du quartier Azalées sont soulagées d'un trafic de transit important. Cela ne doit évidemment pas éclipser la situation de l'avenue Deschanel, qui a souffert des mesures actuelles.

Comme nous avons eu l'occasion de le signaler lors d'échanges plus informels, le Collège est amené à prendre connaissance d'une évaluation globale du dispositif prochainement. Cette évaluation permettra de décider de la suite à donner au plan de circulation. Vous serez, ainsi que les habitants du quartier, informé de la décision prise.

Réponse de Madame BYTTEBIER, Echevine

Nous avons bien reçu votre question écrite du 26 mai 2020 concernant la mesure temporaire du parcours joggeur.

Depuis le début de la crise Covid-19, qui s'est déroulée majoritairement sous le soleil, nous constatons que notre parc Josaphat est plus que jamais *the place to be*. On y voit donc s'y concentrer des promeneurs de tous les âges, de jeunes enfants à vélo, des joggeurs, etc. Cette situation a mené à des conflits d'usages et des tensions sur les chemins du parc : difficile en effet d'y assurer le respect des distances de sécurité, principalement avec les joggeurs pour qui l'on recommande de se tenir à 5 mètres des autres promeneurs. Ajoutons à cela que nombre de nos habitants vivent, souvent à plusieurs et avec des enfants, dans des habitations de petite taille. L'espace public prend toute son importance.

Nous avons reçu à la fois des retours de terrain (de la part de la police et des gardiens de la paix) mais aussi des plaintes de citoyens (souvent des personnes âgées qui se sentaient mises en danger par la densité) qui nous demandaient d'alléger la pression sur le parc. Les trottoirs n'étant pas extensibles, le collège a décidé de prévoir un parcours joggeurs qui soit à proximité du parc Josaphat. Cette décision et sa mise en œuvre ont respecté toutes les conditions légales et les habitants du quartier en ont été informé par une toute boîte.

Le plan a été mis en œuvre par les services communaux (voirie – mobilité- bureau d'étude voirie) et Bruxelles-Mobilité, la police a donné ses conseils ainsi que le SAMU et certains utilisateurs actifs de la bicyclette. Pour les routes régionales, nous avons travaillé en collaboration avec les services régionaux. Toutes les conditions ont été remplies.
En ce qui concerne les conditions légales :

- Le Collège a pris sa décision le 28/04/2020 ;
- Une consultation sur le terrain a eu lieu avec le service voirie, la police et Bruxelles Mobilité ;
- Le SIAMU a donné son avis favorable ;
- Une ordonnance de police, affiché sur le site web de la commune et sur le terrain.

En ce qui concerne l'information : un toutes-boîtes (FR et NL) a été distribué le 14 mai, en plus des affiches A3 sont attachées sur le parcours le 20 mai.

SCHAERBEEK 1030 SCHAARBEEK

Schaerbeek, le 11 mai 2020

PARCOURS POUR JOGGEURS AUTOUR DU PARC JOSAPHAT

Chers riverains,

Afin de permettre aux Schaerbeekois de se ressourcer tout en respectant les règles de distanciation sociale, le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé de créer **temporairement un parcours pour les joggeurs autour du parc Josaphat**. Ils pourront ainsi courir en sécurité à l'**extérieur** du parc, tout en libérant de l'espace pour les familles à l'**intérieur**.

Cette mesure implique les modifications suivantes :

- L'**avenue des Azalées** est transformée en **zone de rencontre**. La **vitesse est limitée à 20 km/h**, les piétons peuvent y marcher sur toute la largeur de la rue. En outre, l'**accès aux voitures à partir du Mât de Lalaing est bloqué par des bacs à fleurs**, afin d'éviter que le trafic de transit pénètre dans le quartier. L'accessibilité locale et le stationnement sont maintenus ;
- La **latérale du boulevard Lambermont** le long du parc Josaphat devient un chemin réservé aux piétons et cyclistes qui peuvent y circuler dans les deux sens ;
- La bande de circulation de l'**avenue Eisenhower** le long du parc, entre le rond-point Chazal et l'avenue des Azalées, est réservée aux piétons et cyclistes. La circulation automobile est de ce fait mise temporairement en sens unique depuis l'avenue des Azalées vers le rond-point du square Delaunay ;

Ces modifications seront identifiées par une signalisation et des déviations adaptées.

Cette mesure est temporaire. Elle peut être supprimée à tout moment et au plus tard lorsque les mesures de distanciation sociale liées à la pandémie du covid19 ne seront plus nécessaires.

Plus d'infos : mobilite@schaerbeek.be

Le Secrétaire communal
David NEUPREZ

La Bourgmestre f.f.
Par délégation,
Adelheid BYTTEBIER
Échevine de la Mobilité

Administration communale de Schaerbeek, Hôtel Communal • Gemeentebestuur van Schaarbeek, Gemeentehuis
Place Colignonplein • Bruxelles 1030 Brussel • www.1030.be • 1030be • achillecolignon

SCHAERBEEK 1030 SCHAARBEEK

Schaarbeek, 11 mei 2020

JOGGERSPARCOURS ROND HET JOSAPHATPARK

Beste buurtbewoners,

Opdat de inwoners van Schaarbeek hun batterijen weer zouden kunnen opladen met naleving van de regels rond social distancing heeft het college van burgemeester en schepenen beslist om **tijdelijk een joggersparcours rond het Josaphatpark in te richten**. Zo kunnen joggers in alle veiligheid **buiten** het park lopen, waardoor er **in het park** zelf meer ruimte vrijkomt voor gezinnen.

Deze maatregel houdt de volgende wijzigingen in:

- De **Azalealaan** wordt omgevormd tot **een woonerf**. De **snelheid wordt er beperkt tot 20 km/u** en voetgangers mogen over de volledige breedte van de straat wandelen. Bovendien **wordt de toegang voor auto's vanaf de Mast van Lalaing geblokkeerd door middel van bloembakken** om doorgaand verkeer te vermijden. Plaatselijk verkeer en parkeren zijn wel nog toegelaten;
- De **ventweg van de Lambermontlaan** langs het Josaphatpark wordt voorbehouden voor voetgangers en fietsers, die er in beide richtingen mogen fietsen;
- Langs het park wordt tussen de rotonde Chazal en de Azalealaan een rijstrook van de **Eisenhowerlaan** voorbehouden voor voetgangers en fietsers. Auto's mogen er dus tijdelijk maar in één richting rijden van de Azalealaan naar de rotonde van het Delaunayplein;

Deze wijzigingen zullen aangegeven zijn door signalisatie ter plaatse en aangepaste omleidingen.

Deze maatregel is tijdelijk en kan op elk moment worden ingetrokken. De maatregel vervalt ten laatste wanneer de huidige maatregelen rond social distancing naar aanleiding van de covid-19-pandemie niet langer nodig zijn.

Meer info: mobiliteit@schaarbeek.be

De gemeentesecretaris,
David NEUPREZ

De wnd. burgemeester,
In opdracht,
Adelheid BYTTEBIER
Schepen van Mobiliteit

Administration communale de Schaerbeek, Hôtel Communal • Gemeentebestuur van Schaarbeek, Gemeentehuis
Place Colignonplein • Bruxelles 1030 Brussel • www.1030.be • 1030be • achillecolignon

Dès le premier jour les services ont observé la situation et des modifications ont été mis en place. Tout en tenant compte du fait que les changements dans les situations de circulation nécessitent un certain temps, voire quelques semaines, d'adaptation – le temps que les automobilistes trouvent d'autres solutions ou itinéraires.

Les adaptations qui ont été mis sur place sont les suivants :

- Une pré signalisation guidant les automobilistes vers la boulevard Lambermont est installé aux carrefours Voltaire/ Haecht et Voltaire / Louis-Bertrand et au carrefour Lambermont le 5 juin. Ainsi, le trafic est dirigé vers les grands axes;

- Les deux traversées sur l'avenue Deschanel - entre le Mât de Lalaing et l'Avenue Rogier - ont été ré ouverts le 20 mai. Ainsi, les chauffeurs peuvent plus facilement faire demi-tour;
- Un compteur est installé dans la rue Stobbaerts le 29 mai. Ainsi la pression sur les rues limitrophes au parcours peut être objectivée. Les résultats sont attendus pour lundi 8 juin.
- Plusieurs observations sur l'avenue Paul Deschanel sur place à différentes dates/moments de la journée, qui ont confirmé que le trafic était stabilisé depuis la réouverture des 2 traversées
- Les utiles de GPS fréquemment utilisées ont adapté leurs itinéraires pour reporter le trafic vers le Boulevard Lambermont.

On peut vous confirmer que la circulation des véhicules n'est pas interdite, elle doit simplement être plus lente et céder la priorité aux usagers actifs. Aussi le stationnement pour les voitures reste autorisé.

J'espère avoir pu répondre à vos questions et vous prie de recevoir, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.